

Nicole LEBON
Adjointe au maire
Déléguée à la vie culturelle, sportive, associative, festive,
aux cérémonies, aux commémorations et au mémoriel
Présidente de la commission extra-municipale patrimoine et culture



Marc-Jacques LEDOUX
Commission extra-municipale patrimoine et culture

La période Maure et ses implications locales

Nous avons laissé dans le dernier article la Provence, et Néoules en particulier, dans une profonde anarchie sans savoir trop qui gouverne quoi et qui gouverne qui, par manque de documentation exhaustive. Reprenons un peu le fil de l'Histoire. En 870, Boson règne sur le duché-comté-royaume de Bourgogne-Lyonnais-Provence auquel appartient le territoire de Néoules. Il est élu roi en 879. Vienne est la résidence du roi. Cependant Arles reste la capitale du duché de Provence et son évêque le premier de tous. Louis l'Aveugle, fils de Boson, succède à son père en 887. Après un règne catastrophique, sa cécité lui ayant été donnée par sentence à la suite d'une expédition italienne mal préparée. Hugues est comte de Viennois en 908, duc, marquis et comte de Provence en 911. Il devient roi de Lombardie en 926 et laisse l'administration de la Provence à son frère Boson jusqu'en 931, quand ce Boson devient comte de Toscane. En 928, tout en restant roi de Lombardie, Hugues devient roi de Provence. Il meurt en 947 après moult autres échanges avec le roi de France ou le roi de Bourgogne. En 949, le roi de Bourgogne Jurane Conrad établit son autorité sur la Provence, soit deux ans après la mort de Hugues, le duché de Provence se compose de 23 cités avec Arles comme capitale dans trois provinces ecclésiastiques, celles d'Arles, d'Aix et d'Embrun. Néoules, dans l'évêché de Toulon, appartient à Arles. Pour comprendre la suite de cette lignée de princes, il est nécessaire de se rapporter à l'arbre généalogique que j'ai établi dans le volume 1 de l'Histoire de Néoules (Illustration 1). Le roi Conrad nomme les deux frères, Boson, Comte d'Arles et Guillaume I, Comte d'Avignon. Boson dont dépend Néoules meurt en 965, c'est son fils Roubaud qui lui succède jusque vers 1015. Le second fils de Boson, Guillaume II hérite du comté d'Avignon car la lignée issue de Guillaume I s'est éteinte faute d'héritiers. Ce sont ces deux frères qui vont libérer la Provence du joug des Sarrasins qui ont profité de cette quasi anarchie pour prospérer sur le dos du pays occupé.

En effet, vers 885 ou 886, un groupe d'une vingtaine de « Sarrasins » ou « Maures » s'échoue sur la côte provençale et prend pied dans les terres qui aujourd'hui bordent la

baie de Saint-Tropez, probablement à Cogolin. Ils sont vite soutenus par une centaine d'autres arrivants. Leur origine prête à débat ; il faut rappeler qu'à cette période, l'ensemble de l'Espagne est gouverné par le Calife de Cordoue. Certains proposent que ce soient des berbères venus de la côte algérienne, d'autres des pirates levantins, d'autres enfin des corsaires demi-soldes du calife. Les batailles livrées par les rois Francs, Charles-Martel en tête, ont chassé ces Sarrasins de l'ensemble du territoire français actuel. Il est donc inexact de dire que les vaincus de Poitiers seraient venus se réfugier en Provence. Il n'est pas reconnu que la tête de pont établie par des musulmans en Provence ait été préméditée par le prince régnant de Grenade. C'est plus probablement après l'installation de ce groupe de précurseurs que ce prince

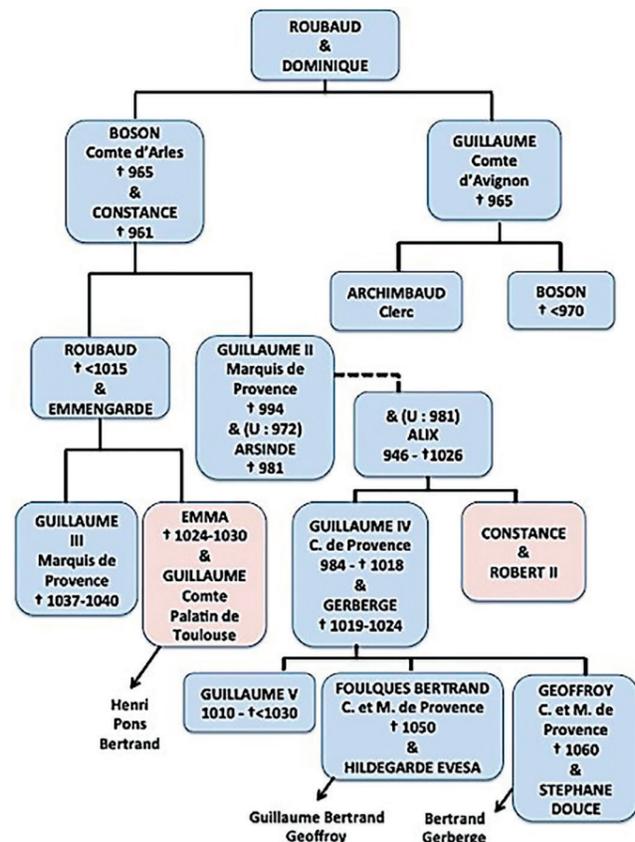
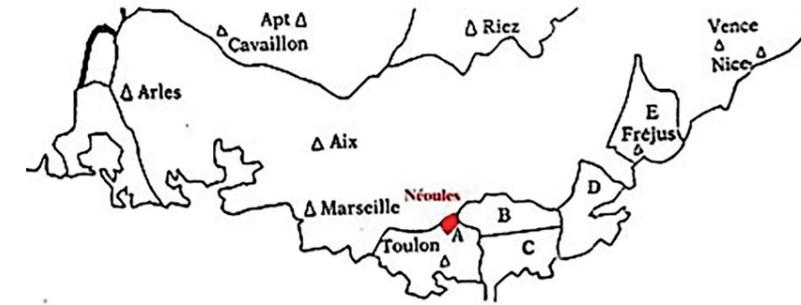


Illustration 1 | Arbre généalogique des comtes de Provence au 10^{ème} et 11^{ème} siècle

va profiter de la situation pour stabiliser cette tête de pont chargée de fournir du bois pour la construction navale, denrée particulièrement rare dans le Califat, et des esclaves. De 885 à 939, de nombreuses razzias et actes de vandalisme sont rapportés dans toute la région Sud-Est, de Marseille jusqu'à la frontière suisse, tout l'intérieur des terres peu fortifié est rapidement conquis. Il est plus que probable qu'une symbiose communautaire méditerranéenne s'est installée entre les Sarrasins et les indigènes contre les Francs. Ainsi apprend-on que Audibert, fils de Béranger d'Ivrée un adversaire du comte-roi Hugues de Provence a séjourné deux ans, en 961 au Fraxinet (zone s'étendant au moins au début de l'occupation, de Cavalaire à Sainte-Maxime), la base arrière des Sarrasins. Dans le même esprit, on trouve une délégation envoyée par Hugues de Provence auprès du Calife à Cordoue en 940, demandant que les commerçants provençaux soient en sécurité dans leurs voyages vers al-Andalous, l'Espagne actuelle.

Cette longue période de symbiose arabo-provençale de presque un siècle se terminera par une erreur fatale aux Sarrasins. Ils s'emparent en septembre 972 de Mayeul (futur Saint Mayeul, né à Valensole), le « patron » de l'abbaye de Cluny, un personnage de première importance dans le monde chrétien, presque aussi important que le pape. Mayeul traversait les Alpes près de Martigny en Suisse, pour justement aller rencontrer le pape. Après avoir payé une lourde rançon pour libérer le saint homme, l'armée chrétienne emmenée par le comte Guillaume II défait les troupes arabes se repliant des Alpes vers le Fraxinet, pendant que Roubaud, frère de Guillaume, allié à Ardouin, marquis de Turin, détruisent complètement la base arrière, probablement située au château de La Garde-Freinet. Quelle est la situation de Néoules pendant cette période ?

Néoules est à moins d'une journée de marche du centre du Fraxinet (Illustration 2) et durant la période d'extension maximale de la colonie, il est raisonnable de penser que le territoire néoulais en faisait partie ou au moins en était un poste avancé. Cette situation se retrouve au Cannet-des-Maures où le vieux castrum est situé au sommet d'une colline qui assure une bonne défense. Deux hauteurs dans la plaine, au pied de ce castrum portent le nom du Petit Ribat et du Grand Ribat. De retour à Néoules, à peu de



La Provence littorale à la fin du X^e siècle

A : Marseille, B : Uc de Blaye, C : Maison de Fos, D : Marseille, E : Riculfe. Δ : Cité épiscopale, — : Frontière du Regnum.

Illustration 2 | Carte de la répartition des territoires reconquis sur les Maures
Éléments de carte issus des travaux de P. SENAC, Provence et piraterie sarrasine, Coll. Islam et Occident vol I, Ed. G.P. Maisonneuve et Larose, Paris 1982

distance de la colline de San Toumé, se trouve la hauteur sur laquelle est construit le village actuel, qui au Moyen-Âge s'appelait Ribiere. Il n'y a pas de mot latin proche de ribe, ribo ou riba alors qu'un mot provençal, ribe, signifie talus. Ce mot n'est donc pas d'origine latine mais probablement d'origine arabe, ribât, qui signifie : couvent militaire religieux en général situé sur une hauteur. Les colons arabes ou Sarrasins comprenaient sans doute dans leurs rangs des moines-soldats en mission, à l'instar des moines-soldats chrétiens en Palestine pendant les croisades, et comme eux auraient construit ces couvents-casernes fortifiés plus ou moins sérieusement. L'agencement des rues et ruelles, la Calade, la Placette, les rues Soumaillon, des Quatre-Coiffeurs, Alphonse Daudet rappelle sérieusement la topographie des villages d'origine maure que l'on retrouve tant en Espagne qu'en Afrique du Nord.

Les deux frères vainqueurs, Guillaume et Roubaud, vont partager entre les principaux nobles qui composaient leurs deux armées le territoire reconquis sur les Maures entre Fréjus et Bandol. Néoules sera ainsi attribué à moitié au vicomte de Marseille de l'armée de Roubaud comte d'Arles, et l'autre moitié au vicomte de Cavalaire de l'armée de Guillaume comte d'Avignon allié d'Uc de Blaye proche de Guillaume. Cette partition va compliquer la vie des Néoulais pour des siècles. Néoules est à la frontière entre les zones A et B sur la carte jointe.

Marc-Jacques LEDOUX
Commission extra-municipale patrimoine et culture